aux mesures que l'état de siége comporte, décrète :

Art. 1er. Le journal le *Réveil* et le journal le *Combat* sont supprimés.

Art. 2. Le préfet de police est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 22 janvier 1871.

Les membres du Gouvernement de la défense nationale viennent d'adresser à la population de Paris la proclamation suivante :

Citoyens,

Un crime odieux vient d'être commis contre la Patrie et contre la République.

Il est l'œuvre d'un petit nombre d'hommes qui servent la cause de l'étranger.

Pendant que l'ennemi nous bombarde, ils ont fait couler le sang de la garde nationale et de l'armée sur lesquelles ils ont tiré.

Que le sang retombe sur ceux qui le répandent pour satisfaire leurs criminelles passions.

Le Gouvernement a le mandat de maintenir l'ordre, l'une de nos principales forces en face de la Prusse.

C'est la cité tout entière qui réclame la répression sévère de cet attentat audacieux et la ferme exécution des lois.

Les membres du Gouvernement de la défense nationale,

Général TROCHU, JULES FAVRE, EMMANUEL ARAGO, JULES FERRY, GARNIER-PAGÈS, EUGÈNE PELLETAN, ERNEST PICARD, JULES SIMON.

Les ministres,

Général LE FLO, DORIAN, MAGNIN.

Les secrétaires du Gouvernement,

ANDRÉ LAVERTUJON, HÉROLD, DURIER, DRÉO.

L'appel suivant a été adressé dans la matinée, par le commandant supérieur de la garde nationale de la Seine aux troupes placées sous ses ordres :

Cette nuit, une poignée d'agitateurs a forcé la prison de Mazas et délivré plusieurs prévenus, parmi lesquels M. Flourens. Ces mêmes hommes ont tenté d'occuper la mairie du 20e arrondissement, et d'y installer l'insurrection ; votre commandant en chef compte sur votre patriotisme pour réprimer cette coupable sédition. Il y va du salut de la cité. Tandis que l'ennemi la bombarde, les factieux s'unissent à lui pour anéantir la défense. Au nom du salut commun, au nom des lois, au nom du devoir sacré qui nous ordonne de nous unir tous pour défendre Paris, soyons prêts à en finir avec cette criminelle entreprise. Qu'au premier appel, la garde nationale se lève tout entière, et les perturbateurs seront frappés d'impuissance.

Paris, 22 janvier 1870.

Le commandant supérieur des gardes nationales,

CLÉMENT THOMAS.

Ordre du jour du général Vinoy à l'armée de Paris

Le Gouvernement de la défense nationale vient de me placer à votre tête ; il fait appel à mon patriotisme et à mon dévouement ; je n'ai pas le droit de me soustraire. C'est une charge bien lourde, je n'en veux accepter que le péril, et il ne faut pas se faire d'illusions. Après un siége de plus de quatre mois, glorieusement soutenu par l'armée et par la garde nationale, virilement supporté par la population de Paris, nous voici arrivés au moment critique. Refuser le dangereux honneur du commandement dans une semblable circonstance c'était ne pas répondre à la confiance qu'on a mise en moi. Je suis soldat et ne sais pas reculer devant les dangers que peut entraîner cette grande responsabilité. A l'intérieur, le parti du désordre s'agite et cependant le canon gronde. Je veux être soldat jusqu'au bout, j'accepte ce danger, bien convaincu que le concours des bons citoyens, celui de l'armée et de la garde nationale ne me feront pas défaut pour le maintien de l'ordre et le salut de la patrie.

Général VINOY.

Les temps prédits par M. de Bismark sont arrivés. Juste au moment où le bombardement redoublait de violence à la fois au sud et au nord de Paris, il s'est trouvé des hommes capables d'essayer une insurrection armée dans nos rues et sur nos places publiques, et de venir ainsi en aide de la façon la plus efficace aux projets des Prussiens ! Nous pouvons rapporter *de visu* les faits qui se sont passés aujourd'hui sur la place de l'Hôtel-de-Ville, et nous allons les raconter tels que nous les avons vus.

A une heure et demie, cette place était à peu près vide, quoique le rendez-vous que s'étaient donné hier soir les émeutiers dans divers clubs fût indiqué pour midi. Il était d'autant plus facile de discerner un petit groupe d'agitateurs qui allaient et venaient, les uns sans armes, les autres avec des fusils; ils essayaient d'exciter un public clair-semé, en demandant le « renvoi de Trochu » ou « la Commune », etc.; mais comme ils étaient à peu près entre eux et qu'il n'y avait pas de « peuple » à qui ils pussent s'adresser, la démonstration paraissait avorter misérablement. De temps en temps, à travers les vitres, on apercevait des gardes mobiles qui allaient et venaient dans la salle Henri IV, dont les fenêtres donnent sur la grande place. Aussitôt le petit groupe dont nous parlons s'avançait en gesticulant et en désignant les mobiles du doigt, en disant : Voilà les Bretons qui *ont* tiré ou qui *vont* tirer sur le peuple. »

Cependant, pas un coup de fusil n'avait été tiré jusqu'à ce moment et les portes de l'Hôtel-de-Ville restaient hermétiquement closes. Deux officiers de mobiles, accompagnés d'un officier de garde nationale, se tenaient derrière la grille. Toujours le même petit groupe se dirigeait de temps à autre vers ces officiers et essayait d'engager avec eux des discussions, demandant « du pain » ou le « renvoi de Trochu » ou se plaignant « des Bretons qui menaçaient le peuple. » A une ou deux reprises des hommes tentèrent d'escalader la grille et de monter sur les réverbères.

Sur ces entrefaites, les groupes de curieux attirés par les évolutions de ces hommes étaient naturellement devenus plus nombreux, quoiqu'ils fussent encore bien disséminés. Comme d'habitude les femmes et les enfants y étaient presque en majorité et paraissaient s'amuser plutôt que s'effrayer des promenades quelque peu ridicules des émeutiers.

Il était deux heures. Une trentaine de gardes nationaux débouchèrent sur la place; ils venaient des quais, ils appartenaient à des bataillons différents, tenaient des fusils et criaient : « Vive la Commune ! » Les fusils étaient la crosse en l'air; mais quelques uns de ceux qui les portaient disaient volontiers qu'ils étaient chargés : que dans une demi-heure « il y aurait du nouveau là-haut. » Quelques citoyens, voyant que l'affaire prenait une tournure plus sérieuse, essayèrent alors d'intervenir; et comme les tapageurs réclamaient, outre la Commune, « la démission de Trochu, » on leur disait que le général Vinoy avait pris le commandement en chef. Cette nouvelle paraissait généralement ignorée de la foule, qui ne savait pas non plus savoir que les vivres tirent à leur fin. Les émeutiers un peu déconcertés répondaient que « ce n'était pas affiché, » et que, d'ailleurs, « Vinoy ne valait pas mieux que Trochu. »

Quand on leur demandait alors ce qu'ils voulaient, ils répondaient : « La sortie ! » — Quelqu'un dit qu'on préparait, en effet, une sortie. — « C'est cela, répondirent-ils, encore une sortie pour faire massacrer le peuple ! » Il y en avait qui demandaient aussi « le feu grégeois et les engins. » Cependant, malgré toutes ces excitations, la foule de curieux ne s'émouvait nullement, les agitateurs n'arrivaient à aucun résultat. Quelques cris de : « A bas la Commune ! » se firent même entendre. La petite troupe se dirigea alors vers la rue de Rivoli, en disant « qu'elle allait chez Trochu, » mais elle se retira, croyons-nous, dans les rues Latérales.

A ce moment, l'affaire paraissait entièrement terminée, la place de l'Hôtel-de-Ville commençait à se vider ; il n'y avait pas eu le moindre déploiement de force armée pas un soldat ne s'était montré.

Tout à coup, vers trois heures, une troupe de gardes nationaux en armes arrive par la rue de Rivoli, venant du côte de la Bastille; on les évalue à 2 ou 300. Ils marchaient en ordre la baïonnette au bout du fusil, le fusiil sur l'épaule, et les tambours battant la charge comme s'ils allaient à l'ennemi ; à peine étaient-ils arrivés au coin de la rue de Rivoli et de la place qu'un mouvement se fit dans le public, puis une décharge de coups de fusil suivie d'un sauve-qui-peut général. Il nous a été impossible dans la bagarre de voir nous-même d'où sont partis les coups de feu; mais plusieurs indices semblent prouver que c'est ce groupe de gardes nationaux qui, à peine arrivé au coin de la place, s'est mis à tirer.

Tout d'abord les balles volèrent droit dans la rue de Rivoli, dans la ligne même de la troupe d'émeutiers, à telle enseigne que l'on se réfugia de toutes parts dans les boutiques et dans les maisons. Ensuite les fenêtres de l'Hotel-de-Ville étaient fermées, ce qui montre que les mobiles n'ont pu tirer les premiers. Aussi les émeutiers, pour soutenir que les mobiles avaient commencé le feu, prétendaient ils que ceux-ci avaient tiré par les caves ; ce fait est parfaitement faux. Quoi qu'il en soit, immédiatement après les premiers coups de feu, les fenêtres ou les portes s'ouvrirent et les mobiles firent une décharge. En même temps, des détonations partaient des maisons faisant face à l'Hôtel-de-Ville. En un clin-d'œil, la place fut jonchée de personnes étendues à terre. Heureusement un assez grand nombre se relevèrent aussitôt, couvertes de boue, mais n'ayant aucun mal.

On put s'apercevoir de même que quelques-uns des hommes à terre n'étaient autres que des insurgés couchés derrière les réverbères en tirailleurs, et faisant ainsi le coup de feu contre l'Hôtel-de-Ville. Mais, on dut bientôt aussi constater avec douleur qu'il y avait des victimes trop nombreuses ; on parle de vingt à vingt-cinq personnes atteintes, dont six ou sept tuées. Dans la rue de Rivoli, près de nous, un homme a été frappé au bras. Après la décharge, les émeutiers s'enfuirent par les rues latérales, notamment du côté des rues de Saint-Denis et Saint-Martin ; là, tout en fuyant, ils s'embusquaient encore derrière des charrettes, se retournant et tiraillant contre les fenêtres du palais municipal. On nous assure enfin (mais nous ne l'avons point vu) que quelques-uns d'entre eux se sont retirés dans le square de la tour Saint-Jacques et dans la tour elle-même, et que d'autres ont essayé de faire une barricade eu un point qu'on n'a pu nous indiquer.

Bientôt le rappel battit dans les quartiers avoisinant l'Hôtel-de-Ville ensuite dans d'autres quartiers. La garde nationale accourut pour soutenir l'ordre avec un entrain remarquable. La cavalerie, les gendarmes à pied et à cheval se massèrent rapidement sur la place de l'Hôtel-de-Ville, où arrivèrent le général Vinoy et le général Clément Thomas, accueillis par les cris de « Vive l'ordre ! »

Vers quatre heures, plusieurs brigades venaient prendre position sur les quais, rue de Rivoli et la place de l'Hôtel-de-Ville.

Pendant toute la soirée, de nombreux détachements de troupes sont restés massés dans les environs de la place de l'Hotel de-Ville. Des batteries d'artillerie stationnaient sur les quais ; quelques unes étaient campées quai des grands-Augustins et sur le Pont-Neuf, du côté de la rue Dauphine.

Les mesures les plus sévères ont été prises pour préserver la préfecture de police de toute tentative de la part des émeutiers.

Ce soir, l'ordre le plus grand règne dans Paris. Partout on exprime la plus vive indignation contre les hommes qui ont résolu et annoncé dès hier qu'ils allaient ajouter les horreurs de la guerre civile à celles de la guerre étrangère, et qui ont tenté froidement de mettre aujourd'hui à exécution leur projet criminel au milieu d'un bombardement dont l'intensité, par une singulière coïncidence, était plus grande que d'habitude. Pour rapporter exactement les propos qu'on tenait dans les groupes sur les boulevards et sur les voies publiques, nous devons dire que généralement l'on demandait à haute voix le renvoi des coupables devant les conseils de guerre ; on exprimait l'espoir que les gouvernements ne ménageraient pas les chefs, les meneurs influents, sévissant seulement contre des malheureux égarés et perdus par les mensonges et les déclamations des agitateurs de profession, auxquels la France a le droit d'imputer la plus grande partie de ses malheurs.

INCIDENTS DU SIÈGE

On prétend que le conseil du gouvernement dans lequel a été décidée la nomination du général Vinoy, au commandement en chef de l'armée de Paris a été fort agité. Le général Vinoy aurait déclaré que, sans indiquer ses moyens d'action, il croyait que l'on pouvait entreprendre une résistance, très-dangereuse dans tous les cas et peut-être efficace.

Le général de Valdon remplace le général Schmitz, en qualité de chef d'état-major général de l'armée de Paris.

M. de Bismark a fait parvenir aux membres du corps diplomatique un mémoire étendu sur la question du bombardement. Ce mémoire s'appuie en droit sur les auteurs qui ont écrit sur le droit des gens pour établir qu'un bombardement peut n'être pas dénoncé à l'avance et prétend, en fait, que si les étrangers n'ont pas été mis à même de quitter Paris avant le bombardement c'est le gouvernement de la défense nationale qui doit en être tenu responsable.

DÉCLARATIONS IMPORTANTES
d'un prisonnier

Presque tous les prisonniers faits à l'affaire de Montretout sont Polonais, jeunes, mal équipés et délabrés. L'un d'eux, employé de commerce à Berlin, a fait une déclaration importante. Interrogé par le général Trochu sur ce qui se passait dans le camp ennemi, le prisonnier répondit difficilement ne sachant pas bien parler le français; un interprête fut appelé : aussitôt que le détenu put parler sa langue il devint très-expassif, et semblait être sincère dans tout ce qu'il avançait; il ne cachait nullement son grand amour pour l'Allemagne. On ne put obtenir de lui des renseignements sur nos armées de province; il ne voulut rien dire à ce sujet, mais il déclara que la situation des troupes d'investissement était aussi satisfaisante que possible. Mais le point capital de sa déclaration est ceci : Depuis deux mois, disait-il, on nous lit trois fois par semaine un ordre à peu près ainsi conçu :

« Le chef supérieur, informe les troupes, » qu'elles n'ont rien à craindre autour de » Paris. Tant que durera le siége, elles ne » prendront jamais l'offensive et n'auront » qu'à faire le service d'avant-postes. Paris » tombera tout seul entre nos mains. Quand » les habitants auront faim, ils viendront » nous supplier d'entrer pour leur donner » du pain. Ce grand acte ne saurait tarder » et nous espérons tous qu'il terminera cette » longue guerre.

» Patience donc et courage. »

Ce premier ordre n'a rien d'extraordinaire, mais le second est d'une haute importance. Il n'est connu des troupes que depuis huit jours.

Le voici presque littéralement ;

« Notre brave roi a fait connaître aux chefs supérieurs des armées de la confédé» ration que la guerre touchait à sa fin.

« Vous, soldats, qui combattez depuis six » mois; il vous appartient de savoir comment » notre brave roi entend mettre vivement » fin à cette terrible lutte.

» Vous savez tous que Paris succombera » bientôt, faute de pain et de viande. La » faim commence à se faire sentir dans la » grande capitale, et le mois de février ne » commencera pas sans que Paris ait capitulé.

» Mais, à côté de Paris, nous avons des » armées de secours parfaitement organisées, » admirablement dirigées, et avec lesquelles » nos vaillants frères se rencontrent tous les » jours.

» Paris capitulant, la France n'entend » pas arrêter la guerre, et malgré la grande » victoire d'avoir anéanti Paris, nous se» rions encore forcés de continuer la » lutte. »

» Notre brave Roi a donc décidé que le jour » où Paris, réduit par la famine, nous ou» vrira ses portes, nous n'y entrerons que » quand les armées de province auront dé» posé les armes.

« Ce sera là une condition principale de » la reddition. Si les Français, par un » stupide orgueil entendaient ne pas se sou» mettre à cette condition, *nous continuerions* » *à investir la capitale jusqu'au jour où la fa*» *mine les forcera bien à faire déposer les armes* » *à leurs soldats de la province.*

« Nous pouvons donc dire que la guerre » est près de finir, car, encore une fois, le » roi entend que la guerre finisse avec la » capitulation de Paris.

» Sans cela nous n'y entrerons pas, et laisse» rons les Parisiens mourir de faim et d'or» gueil.

« Nous sommes donc certains que la pro» chaine paix se signera au palais des Tui» leries. »

Cette déclaration est bien nette, bien précise et doit contribuer à redoubler notre courage. Elle prouve, à n'en plus douter, que la Prusse ainsi que ses armées a assez de la guerre. Nous y acquérons aussi la conviction que nos armées de province gênent sérieusement le plan de M. de Moltke et qu'elles sont parfaitement organisées et commandées.

Eh bien, qu'il soit bien entendu que Paris ne capitulera pas et que nos armées de province ne déposeront les armes que le jour où il n'y aura plus un prussien en France.

CAMBRAI

Nous recevons ce matin les journaux de Cambrai ; les communications sont donc rétablies de ce côté et tout vient confirmer ce que nous avons dit dans notre édition d'hier soir sur le retour des prussiens dans leurs anciens cantonnements. La contrée située entre Cambrai, Arras et Douai est complètement libre d'ennemis.

On lit dans la *Gazette de Cambrai :*

Samedi matin, on signalait la marche sur Cambrai d'un corps ennemi d'environ 10,000 hommes avec une forte artillerie de campagne.

A midi cette colonne qui paraissait venir de Saint-Quentin s'arrêtait à Masnières et dans les villages environnants, coupait la route à quatre kilomètres de Cambrai, à l'endroit connu sous le nom de la *Montagne blanche* et y établissait une batterie.

La place, pendant ce temps, complétait ses préparatifs de défense.

Dans l'après-midi et dans la soirée, la plupart des routes qui aboutissaient à Cambrai, furent interceptées par de nouvelles troupes prussiennes.

Les trains cessèrent de circuler, la voie était rompue et le télégraphe brisé.

Une nouvelle tentative de destruction fut tentée sur le pont d'Iwuy, mais comme la première fois, sans résultat.

La nuit se passa tranquille.

Dimanche matin, la proclamation suivante était affichée dans la ville :

« *Aux habitants de Cambrai.*

» Chers citoyens,

» Gambetta est à Lille. Il me télégraphie de rassurer les esprits, de tenir en garde l'opinion publique contre de tristes défaillances : Cambrai se défendra à outrance ; nous serons soutenus, j'en ai le ferme espoir.

» Mon ami Wilfrid de Fonvielle qui vient de débarquer à Calais me prévient qu'un mouvement vient d'avoir lieu en Angleterre en faveur de la France, le peuple anglais veut être l'allié de la République française.

» Ayons donc courage, préparons-nous à soutenir une attaque des Prussiens avec une indomptable énergie : c'est au moment le plus cruel de cette crise que le salut va peut-être nous arriver.

» Ayons confiance; que chacun soit à son poste; puisse le malheur nous rapprocher et confondre tous les cœurs, dans un même sentiment, celui de la fraternité.

» Vive la France! Vive la République !

» Le sous-préfet, ERIC ISOARD. »

Le maire de son côté prévenait ainsi ses concitoyens :

« La ville pouvant être soumise à un bombardement; le maire, dans l'intérêt de ses concitoyens, croit devoir leur recommander de stationner, en ce cas, le moins possible sur la voie publique.

» Il les engage de nouveau à retirer des greniers les pailles et fourrages, etc., à y tenir constamment des provisions d'eau pour éteindre les commencements d'incendie qui pourraient se produire.

» Cambrai, 21 janvier 1870.

« BERTRAND-MILCENT. »

Vers neuf heures, un parlementaire se présentait à la porte de Paris demandant à être introduit auprès du général.

Amené à l'hôtel-de-ville, les yeux bandés il remit à cet officier supérieur la sommation suivante :

« Monsieur le commandant, l'officier qui vient vous transmettre cette lettre est chargé, de ma part, de se présenter devant vous en parlementaire.

« Je me permets de vous proposer de rendre la place au soussigné pour épargner à la ville de Cambrai les suites fâcheuses d'un bombardement.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX.
DU 28 JANVIER 1871.

— 9 —

LES DEUX FEMMES
DE L'EMPEREUR

NOUVELLE HISTORIQUE

—

Chapitre IX

AU REVOIR APRÈS TROIS ANS.

SUITE

Christine poussa un cri et voulut aller chercher du secours, mais Isabelle la retint.

« Je sens que ma fin approche, lui dit-elle d'une voix éteinte. Jure-moi de faire ce que je te demande dans une lettre qui te sera remise quand je ne serai plus.

— Je te le jure par tout ce qui m'est sacré ! dit solennellement Christine.

— A présent tu peux appeler les médecins. »

Dix minutes après, Isabelle évanouie était en proie à une fièvre ardente; l'impératrice entrait chez elle avec le célèbre médecin Van Swieten, et Joseph désespéré était déjà assis à son chevet.

Depuis quelque temps, Van Swieten examinait silencieusement la malade, quand tout à coup Joseph le vit pâlir.

« Docteur, dit-il d'une voix suppliante, ne la condamnez pas ! Vous avez déjà sauvé la vie à tant de personnes, sauvez ma femme, et tout ce que je possède est à vous. »

Pour toute réponse, Van Swieten s'empressa de saisir les mains d'Isabelle que Joseph pressait entre les siennes.

« Laissez-les moi, » murmura-t-il, et il les baisa avant de les céder au médecin, qui se mit à les examiner avec attention.

« Docteur ! par pitié, parlez donc, reprit bientôt l'archiduc. Mon Dieu, ne voyez-vous donc pas que je mourrai d'anxiété, si vous ne me dites pas que vous sauverez mon Isabelle ! »

Marie-Thérèse avait cessé de prier en voyant le médecin prendre les mains de la malade; étouffant un cri de désespoir, elle se cacha le visage et pleura à la dérobée.

Les regards de Van Swieten, qui avaient évité jusque là ceux de Joseph, se fixèrent sur lui avec une expression de douloureux intérêt.

« Parlez, répéta Joseph, parlez ! j'ai la force de vous entendre.

— Il est de mon devoir de rompre le silence, dit solennellement Van Swieten, et d'exiger que S. M. l'impératrice et l'archiduc Joseph quittent à la minute cet appartement. L'archiduchesse à la petite vérole. »

Marie-Thérèse jeta un cri et tomba sans connaissance. L'empereur accourut de la pièce voisine, la releva et la déposa sur un fauteuil avec l'aide du médecin, et la fit transporter dans ses appartements.

Joseph ne s'aperçut de rien de tout cela. Foudroyé par les paroles de Van Swieten, il était à demi couché sur le lit d'Isabelle.

« Archiduc Joseph, s'écria vivement le docteur, au nom de vos devoirs les plus sacrés, au nom de votre auguste mère, au nom des peuples que vous gouvernerez un jour, je vous conjure de quitter cette pièce, infectée déjà par la plus terrible des maladies ! »

Joseph se releva vivement, et dit avec un rire à la fois égaré et joyeux :

« Ah! que mon sort est digne d'envie ! J'ai déjà eu la petite vérole, je n'ai donc rien à craindre, et j'aurai au moins le droit de rester à son chevet, de la soigner et de la veiller jusqu'à sa guérison ou jusqu'à sa mort !

— Mais V. A. I. portera d'ici la contagion à l'impératrice et aux archiduchesses.

— Je ne quitterai point cette chambre, docteur. Ce serait peine perdue d'insister. Je ne quitterai pas Isabelle que... »

Les pleurs lui étouffèrent la voix. Van Swieten n'eut pas le courage de lui résister plus longtemps et Joseph resta.

Isabelle l'ignorait; ses yeux grands ouverts restaient bien fixés sur lui, mais elle ne le reconnaissait pas; elle lui adressait des paroles pleines de tendresse, d'amour, de brûlante passion et de ravissement, telles qu'il n'en avait jamais entendu de sa bouche; mais tout en lui parlant, elle l'appelait Richard et non pas Joseph; et tout en lui avouant son ardent amour, elle lui disait : « Prends garde à la colère et à la vengeance de mon père. » Parfois aussi, elle s'imaginait, dans son délire, voir une image sanglante, dont la vue lui arrachait des cris de désespoir déchirants et qu'elle suppliait de lui donner la mort et de l'emmener dans la tombe. Puis, prêtant l'oreille avec épouvante à la voix d'un autre, elle s'écriait en se tordant les mains : « O mon Dieu, mon Dieu, qu'elle affreuse torture ! Trois ans, trois ans de martyre ! Au revoir dans trois ans seulement! »

Joseph ne s'attachait point au sens des paroles qu'elle prononçait dans son délire; il n'entendait que sa voix harmonieuse, la seule chose qui lui permit de reconnaître son Isabelle, tant la maladie l'avait défigurée.

Mais le sixième jour le délire cessa tout à coup ; mais elle revint à elle, se souleva, ouvrit les yeux et les fixa sur son mari.

« Adieu, Joseph! balbutia-t-elle avec peine; adieu ! C'est fini, je meurs !

— Non non, tu ne meurs pas ! s'écria-t-il tout en pleurs en se penchant sur elle. Tu n'auras pas la cruauté de me quitter. O mon Isabelle, ne te sépare pas de moi !

— Ne pleure pas, dit-elle avec tristesse, ne te lamente pas, mais oublie-moi et pardonne-moi ! »

Et comme, accablé de douleur, il gardait le silence, elle répéta : « Dis-moi que tu me pardonnes, afin que je meure tranquille !

— Te pardonner ? s'écria-t-il en sanglotant. Je ne te dois que de la reconnaissance ; c'est toi qui m'as fait connaître la vie, l'amour et le bonheur, et qui as su depuis trois ans embellir mon existence de tous les charmes que l'homme peut rêver !

— Je t'ai donc rendu heureux ?

— Je refus et je le serai toujours, si tu restes avec moi.

— Je mourrai donc tranquille. Il fut heureux ; j'ai rempli mon devoir, j'ai expié ! »

Elle laissa retomber sa tête sur l'oreiller en poussant un profond soupir. — Il se fit un long et affreux silence, suivi d'un cri déchirant qui attira les personnes réunies dans la pièce voisine. Quand elles entrèrent dans la chambre de la malade, Isabelle était morte, et Joseph gisait, sans connaissance, à genoux à côté de son lit.